

CONSEIL MUNICIPAL : ORDRE DU JOUR

Le troisième conseil municipal de l'année 2026 se tiendra le lundi 23 février 2026 en Mairie à partir de 18h15.

Nous vous rappelons que toutes les séances du conseil municipal sont publiques et que vous pouvez y assister.

A l'ordre du jour de lundi prochain : 9 rapports.

ORDRE DU JOUR

FINANCES

1. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) et des restes à réaliser de l'exercice 2025 – « Commune » et « Transport ».
2. Affectation du résultat du budget « Commune ».
3. Dissolution du budget annexe « Transport » au 31 décembre 2025.
4. Vote du Budget Primitif 2026 « Commune ».
5. Approbation des délibérations résultant du vote du budget ; vote des taux 2026 : Impôts locaux.
6. Attribution des subventions aux associations communales pour l'année 2026.
7. Prélèvement sous forme de fiscalité additionnelle au profit du Syndicat Intercommunal de Voiries Agen-Centre (SIVAC) et apport communal pour l'année 2026.
8. Contribution aux organismes de regroupement pour l'année 2026.
9. Contrat de prestations audiovisuelles avec la SARL PERIVISION Studio - 2026.